



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Libéralisation de la vente en ligne de médicaments

Question écrite n° 17950

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les préoccupations exprimées par les pharmaciens concernant la proposition de libéralisation de la vente en ligne de médicaments. Cette initiative, annoncée dans le cadre du récent discours de politique générale du Premier ministre, vise à « déverrouiller notre économie pour conquérir de nouvelles libertés ». Bien que présentée comme une mesure pour simplifier l'accès aux soins, de nombreux professionnels de la pharmacie craignent que cela ne compromette gravement la fonction et la présence des pharmacies dans les territoires. Sous prétexte de faciliter l'accès au soin, cette mesure conduirait à faire du médicament un bien de consommation comme les autres et menacerait le maillage des officines dans les territoires, notamment ruraux. Dans un contexte de désertification médicale, les patients peuvent compter sur les pharmacies pour un renouvellement de traitement, un conseil en santé, une vaccination, un dépistage et, à l'avenir, pour la prescription de certains médicaments en cas de besoin. De plus, les pharmacies d'officine traversent une période économiquement difficile avec des charges en hausse et des prix de médicaments en baisse, ce qui met en péril la viabilité même de ces établissements. La profession subit également une perte d'attractivité et rencontre des difficultés à recruter du personnel qualifié, exacerbant la crise que traverse ce secteur essentiel au système de santé français. Il souhaite donc connaître la position du Gouvernement sur l'impact potentiellement préjudiciable de la libéralisation de la vente en ligne de médicaments sur les pharmacies.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17950

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 4000

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)